

→ **Fêtes de la Saint Laurent annulées**

→ Un nouveau plan de la Commune est disponible en Mairie.

SOUS RÉSERVE D'ÉVENTUELLES RESTRICTIONS :

→ **Samedi 29 août le matin** : collecte de sang (salles de la Mairie)

→ **Courant septembre** : Exposition de peintures avec l'association Arc en Ciel

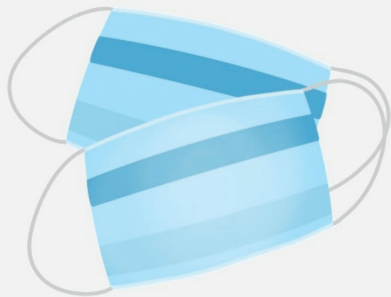
→ **5 septembre** : journée des associations

→ **19 septembre** : 2^e bourse d'échange de pièces autos organisée par les commerçants de la zone Pey

→ **Du 2 octobre au 4 octobre** : « Grand salon du flipper et du jeu »

*Un grand merci aux bénévoles qui ont œuvré dans la crise du Covid-19
à la confection et à la distribution des masques :*

*Céline, Anette, Suzanne, Isabelle, Carole, Anne-Marie, Cécile, Audrey, Simon,
Christiane, Martine, Marie, Lisette, Concepcion, Anne-Marie, Isabelle, Paula.*



*Bravo à toutes & à tous pour cet
élan de solidarité et de générosité !*

À partir de janvier 2021 la distribution du *fil de l'Ousse* se fera de manière dématérialisée et sera aussi disponible chez les commerçants pontacquais.



L'ÉDITO DE M. LE MAIRE

Chères Pontacquaises, Chers Pontacquais, Chers amis,

Nous venons de refermer la parenthèse de presque 2 mois de confinement. Même si la vie ne reprend pas tout à fait son cours normal, l'ensemble des manifestations estivales ayant été annulé, nous avons retrouvé petit à petit nos habitudes : l'école a repris dans de bonnes conditions, les liens sociaux se sont retissés à travers des rencontres entre amis et dans les cafés et restaurants de la ville, les commerces ont tous rouverts. Je vous encourage à jouer le jeu de la proximité et de la consommation locale.

La vie démocratique a également

repris avec l'installation du Conseil municipal le 26 juin 2020 à huis clos, le vote du budget et prochainement l'installation du Conseil communautaire en Nord-Est Béarn.

Pour vous présenter ces premières décisions, vous tenez entre les mains la nouvelle formule du Fil de l'Ousse que nous voulons synthétique mais avec une parution plus fréquente. Nous aurons l'occasion de vous présenter dans les prochains mois d'autres outils de communication complémentaires.

Le Maire,
Didier LARRAZABAL

SOMMAIRE

■ LES ÉLUS & COMMISSIONS	■ TRIBUNE LIBRE	■ PRÉSENTATION CCAS	■ BUDGET	■ INFOS
P. 2, 3, 4	P. 4	P. 5	P. 6, 7	P. 8

CONSEIL MUNICIPAL - MANDAT 2020 - 2026



Didier LARRAZABAL,
Maire
Conseiller communautaire
06 07 86 86 83



Christophe CAILLABET,
1^{er} adjoint.
Elaboration et mise en œuvre
du budget, pilotage et suivi
financier
06 32 37 06 25



Christine MOUSSEIGNE,
2^{de} adjointe
Education, Enfance, Jeunesse.
Ressources humaines
Conseillère communautaire
06 73 88 70 93



Henri SOUSBIELLE,
3^e adjoint.
Vie associative. Travaux
et gestion des bâtiments
communaux
Conseiller communautaire
06 31 09 01 32



Céline MARROCHELLA,
4^e adjointe
Solidarités, affaires sociales,
politique du logement, santé et
handicap
06 72 63 41 61



Jean-Bernard CAZENAVE,
5^e adjoint
Réseaux, voirie. Agriculture et
forêt. Environnement
06 28 35 82 05



Julie TRIVERIO,
6^e adjointe
Animations et cérémonies.
Programmation événementielle.
Conseillère communautaire
06 61 79 97 95



Christophe VOISIN,
Conseiller Municipal Délégué
Urbanisme. Communication
et développement numérique.
Conseiller communautaire
06 07 33 21 07

CONSEIL MUNICIPAL - MANDAT 2020 - 2026



Jean-Noël AGUER



Cathy BORDEDEBAT



Jean PÉRÉ



Carole SADOU



Olivier TRABESSE



Philippe BELLOC



Sandrine ALBES



Gaëlle BIET



Béatrice MIRANDA



Sophie DUPONT



Adrien JANOULET



Mathilde MARTINALLI



Michelle POQUE



Guy ESQUERRE
conseiller communautaire



Vincent FOURTICQ-ESQUEOUTE

COMMISSION ÉDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE. RESSOURCES HUMAINES**Vice-Présidente** : Christine Mousseigne.**Membres** : C. Sadou, B. Miranda, J.N. Aguer, Ch. Caillabet, G. Biet, V. Fourticq**COMMISSION VIE ASSOCIATIVE. TRAVAUX ET GESTION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX****Vice-Président** : Henri Sousbielle.**Membres** : J.B. Cazenave, C. Marrocchella, Ph. Belloc, S. Albes, M. Martinalli, J.N. Aguer, G. Esquerre**COMMISSION URBANISME. COMMUNICATION ET DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE****Vice-Président** : Christophe Voisin. **Membres** : S. Albes, S. Dupont, Ph. Belloc, A. Janoulet, C. Bordedeбат, G. Esquerre**COMMISSION RÉSEAUX, VOIRIE. AGRICULTURE ET FORÊT. ENVIRONNEMENT****Vice-Président** : Jean Bernard Cazenave.**Membres** : H. Sousbielle, Ch. Caillabet, J. Péré, C. Sadou, O. Trabesse, G. Biet, M. Poque**COMMISSION ANIMATIONS ET CÉRÉMONIES. PROGRAMMATION ÉVÈNEMENTIELLE****Vice-Présidente** : Julie Triverio.**Membres** : H. Sousbielle, Ch. Mousseigne, O. Trabesse, A. Janoulet, M. Martinalli, B. Miranda, V. Fourticq

Suite à l'installation du conseil municipal, nous souhaitons remercier, en tant que conseillers municipaux élus de la liste « Pontacq Autrement », et au nom de tous les membres de la liste, toutes celles et ceux qui nous ont fait confiance le 15 mars dernier. C'est donc au sein du nouveau conseil municipal que nous (Guy Esquerre, Michelle Poque et Vincent Fourticq) allons travailler dans un état d'esprit constructif, pour faire en sorte que tout se passe au mieux pendant les six ans qui viennent, sans oublier bien sûr de porter la voix des pontacquaises et des pontacquais qui nous ont apporté leur soutien.

Nous continuerons donc à travailler pour renseigner les habitants sur les affaires communales et nous serons également disponibles pour toute personne souhaitant nous faire part de problématiques diverses, en restant le plus possible dans une optique d'écoute des habitants. Ainsi nous mettons nos coordonnées à disposition de toutes celles et ceux qui souhaiteraient nous contacter :

Guy ESQUERRE : 06 16 82 46 75
guy.esquerre63@orange.fr**Michelle POQUE** : 06 56 85 82 80
michellepoque@hotmail.fr**Vincent FOURTICQ** : 07 83 06 91 07
vincent.fourticq@gmail.com

Les élus de la liste « Pontacq Autrement »

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS propose un ensemble de prestations, obligatoires et facultatives, pour remédier aux situations de précarité ou de difficulté sociale touchant notamment les familles, les personnes âgées, les personnes sans emploi et les personnes en situation de handicap.

L'aide sociale obligatoire est destinée à compenser certains déséquilibres financiers dus à la maladie, à la vieillesse ou aux handicaps des personnes qui ne peuvent être aidées par d'autres moyens : aide à la constitution des dossiers, instruction, suivi des demandes, analyse des besoins sociaux.

Les aides sociales facultatives ont pour but d'apporter un soutien aux familles ou aux personnes habitant la commune et rencontrant des difficultés financières passagères : projet jeunes Pontacquais en vacances, goûter des aînés, portage de repas à domicile, visites de courtoisie, soirées solidaires, bons d'achat pour les fêtes de fin d'année, attribution d'aide d'urgence.

Le 1^{er} conseil d'administration a eu lieu le mercredi 10 Juin 2020.

L'équipe du CCAS s'engage à vous apporter toute l'écoute, l'aide et l'accompagnement qui vous sera nécessaire en respectant le principe de confidentialité.

**Président :**

Didier Larrazabal

Vice-présidente :

Céline Marrocchella

Membres élus :Sophie Dupont,
Cathy Bordedeбат,
Sandrine Albes,
Michelle Poque,
Jean Péré**Membres nommés (société civile) :**Nathalie Loubes,
Emmanuelle Glavinoff,
Julie Campton,
Marie-Annick Pichot,
Paul Francez,
Henry Euverte

CONSEIL MUNICIPAL - MANDAT 2020 - 2026

Les grandes orientations budgétaires qui ont été les nôtres sur les 12 années écoulées ont été développées dans le cadre de la campagne électorale aux contribuables Pontacquais.

ZOOM

TAUX D'IMPOSITION 0 % d'augmentation

Taux stables depuis 3 ans,
Foncier bâti : 12, 45
Foncier non bâti : 40, 65
(contre 17, 65 et 49, 37 en moyenne dans les autres communes de la strate.

DETTES

593 € par habitant

Moyenne des communes de la même strate : 701 €

AUTOFINANCEMENT

Dépenses d'investissement financées sans recours à l'emprunt.
Capacité d'emprunter préservée
pour financer les futurs projets structurants.

En tant qu'élus, nous sommes responsables de l'utilisation des deniers publics, et notre objectif est bien de créer de la richesse pour la collectivité, afin que nos concitoyens en récoltent les fruits.

Cette exigence nécessite une approche pragmatique des besoins afin d'en chiffrer les coûts et d'arbitrer budgétairement nos orientations.

Nous avons examiné les possibilités de recettes des taxes communales sans tabous ni préjugés. Nous avons aussi rationalisé nos dépenses, en acceptant de faire payer les services aux usagers et en arbitrant certaines charges au profit d'autres dépenses, notamment d'investissement.

C'est dans cet esprit que le budget 2020 a été adopté à l'unanimité.

PRINCIPALES ACTIONS

